

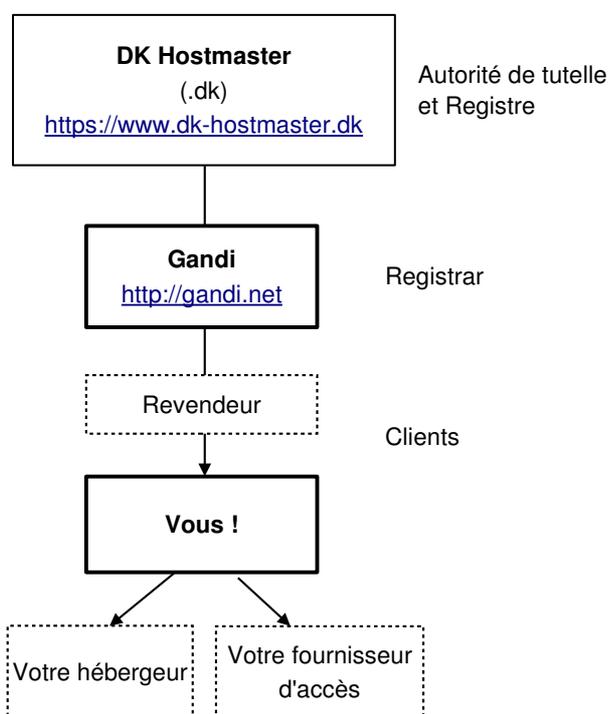
version n° 1.5 du 1er mars 2015

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .DK supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre Site Web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi. Vos contrats en cours sont en outre accessibles à l'aide de Vos codes d'accès à l'adresse : <http://www.gandi.net/admin/contracts/>.

### **Article .DK.1. Autorité de tutelle et Registre**

.DK est l'extension officielle du Danemark. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .DK :



Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

En tant que Registrar accrédité pour le .DK, Gandi a conclu un contrat d'accréditation avec le Registre .DK.

### **Article .DK.2. Règles et conditions d'enregistrement**

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .DK, Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .DK, définies par DK Hostmaster, consultables aux adresses suivantes :

- Conditions Générales : [https://www.dk-hostmaster.dk/fileadmin/generelle\\_vilkaar/General\\_Conditions\\_07.pdf](https://www.dk-hostmaster.dk/fileadmin/generelle_vilkaar/General_Conditions_07.pdf)

- Loi sur les noms de domaine en .DK (domæneloven) : <https://www.dk-hostmaster.dk/english/laws-conditions/the-act-on-internet-domains/>
- Politique de confidentialité des données personnelles (Persondataloven) : <https://www.dk-hostmaster.dk/english/laws-conditions/privacy-policy/data-privacy-policy/>

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .DK. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

### **Article .DK.3. Conditions particulières**

Nos conditions particulières sont disponibles sur : <http://www.gandi.net/domain/dk/info>

Les .DK sont ouverts à tous.

Pour enregistrer un nom de domaine en .DK, Vous devez respecter les conditions suivantes :

- fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre du .DK peut détruire Votre nom de domaine ;
- indiquer une adresse email non associée au nom de domaine demandé, il doit s'agir d'une adresse email valide, active et pérenne que Vous consultez régulièrement. Le Registre vérifie la validité de l'adresse email fournie et à défaut peut détruire Votre nom de domaine ;
- à tout moment, le Registre peut Vous demander de lui envoyer une déclaration garantissant que l'enregistrement et l'utilisation de Votre nom de domaine respectent les droits des tiers (notamment droit de marque...) et la législation applicable au Danemark. Faute de réponse dans le délai requis, le Registre peut détruire Votre nom de domaine ou l'assigner à un tiers ([Conditions Générales 10.3.2](#)) ;
- le Registre du .DK peut Vous demander des justificatifs prouvant la licéité de l'enregistrement et de l'utilisation de Votre nom de domaine et/ou bloquer, suspendre, détruire Votre nom de domaine, ou l'assigner à un tiers, notamment, en cas de non respect des règles d'enregistrement et/ou de la législation applicable au Danemark, de risque de confusion avec l'identité,

le nom de domaine, le site internet ou la marque d'un tiers, d'utilisation manifestement illicite, de phishing, de typosquatting, ou de violation répétée des règles de bonne conduite en matière de noms de domaine ;

- les noms de domaine commençant par deux caractères suivis de deux tirets sont interdits ;
- Gandi ne propose pas le service VID (Very Important Domain) du Registre.

En application des règles du Registre du .DK Vous n'êtes pas considéré comme propriétaire du nom de domaine mais Vous disposez d'un droit d'usage sur celui-ci.

### Pré-requis techniques

Votre demande d'enregistrement doit spécifier au moins 2 serveurs de noms (DNS) approuvés par le Registre, Vous pouvez :

- indiquer les DNS de Gandi (approuvés par le Registre) ou,
- préalablement à Votre demande d'enregistrement, remplir la procédure d'approbation des DNS sur le site du Registre à l'adresse suivante :

<https://www.dk-hostmaster.dk/english/technical-administration/dns-server-contacts/apply-for-nameserver/>

Vous pouvez vérifier si Vos DNS sont approuvés à l'adresse suivante :

<https://www.dk-hostmaster.dk/english/technical-administration/dns-server-contacts/approved-name-servers/>

Le Registre vérifie si les DNS spécifiés dans la demande d'enregistrement sont correctement configurés pour le nom de domaine, conformément aux standards « [zonecheck](#) » du Registre.

Si Vous souhaitez changer de DNS, ceux-ci devront également être approuvés par le Registre, ensuite veuillez remplir le [formulaire](#) de changement de DNS en ligne. Le Registre Vous envoie une demande de confirmation par email.

Le noms d'hôte d'un DNS ne doit pas être déclaré comme CNAME pour d'autres noms d'hôte.

### Enregistrement

Lors de Votre demande d'enregistrement sur Notre site, si Vous êtes une personne morale, veuillez indiquer :

- Votre numéro CVR pour les personnes au Danemark, ou
- Votre numéro de TVA pour les autres personnes.

### Procédure de vérification

En application de la loi sur les noms de domaine (domæneloven) le Registre doit vérifier les données personnelles des contacts associés aux noms de domaine en .DK :

- Procédure de validations des contacts situés au Danemark : <https://www.dk-hostmaster.dk/english/validation>
- FAQ concernant la procédure de validation :

<https://www.dk-hostmaster.dk/english/validation>

La procédure de vérification est effectuée directement par le Registre.

### Procédure de vérification pour les contacts situés au Danemark

Le Registre vérifie Vos nom (nom/prénom ou nom de la personne morale) et adresse avec les informations présentes dans le registre d'état civil du Danemark (CPR-register) pour les personnes physiques ou dans le registre central des personnes morales du Danemark (CVR-register) pour les personnes morales :

- pour les personnes morales, le Registre utilisera Votre numéro CVR pour valider Vos informations,
- pour les personnes physiques, le Registre vérifiera que Vos informations correspondent aux informations déclarées dans le registre d'état civil du Danemark.

Le Registre Vous contactera par email si il ne parvient pas à valider Vos informations selon les modalités décrites ci-avant. Vous pourrez alors fournir des informations complémentaires ou corriger, via l'interface du Registre, les informations que Vous avez déclarées lors de Votre demande d'enregistrement. Le Registre pourra notamment Vous demander de fournir les informations suivantes :

- pour les personnes morales, Votre numéro d'unité de production (P number),
- pour les personnes physiques, Votre numéro CPR et Votre NemID.

Si le Registre ne parvient pas à valider Vos informations dans un délai d'un mois suivant Votre demande d'enregistrement, le Registre procédera à la destruction de Votre nom de domaine sans indemnité ni remboursement et sera de nouveau disponible à l'enregistrement suivant la règle du « premier arrivé, premier servi ».

### Procédure de vérification pour les contacts situés en dehors du Danemark

Le Registre envoie un courrier à l'adresse que Vous avez déclaré lors de l'enregistrement de Votre nom de domaine. Si le courrier est retourné au Registre à cause d'une adresse incorrecte, le Registre suspendra Votre nom de domaine et pourra aussi procéder à la destruction du nom de domaine.

### Activation du nom de domaine

Une fois Votre demande d'enregistrement effectuée sur Notre interface et Vos informations validées par le Registre pour les personnes situées au Danemark, le Registre Vous envoie un email Vous permettant d'activer Votre nom de domaine. Pour cela, veuillez Vous connecter sur le [site](#) du Registre (avec Votre identifiant et Votre mot de passe indiqués dans l'email du Registre) et suivre la procédure (attention la procédure complète est disponible en danois uniquement).

Une fois Votre nom de domaine activé, le Registre Vous envoie un email de confirmation.

Si Votre nom de domaine n'est pas activé dans le délai requis, il sera détruit par le Registre sans indemnité ni remboursement et sera de nouveau disponible à l'enregistrement suivant la règle du « premier arrivé, premier servi ».

## Contact facturation

**Vous acceptez expressément, par le présent contrat, que Gandi se place en contact facturation de Votre nom de domaine au Registre lors de l'enregistrement et tout au long de son enregistrement chez Gandi.**

Vous pouvez, à tout moment, demander à être indiqué comme contact facturation au Registre ou choisir un autre contact facturation, en contactant Notre service client. En cas de changement de contact facturation, Gandi ne sera plus en mesure de gérer Votre nom de domaine qui sera relâché au Registre auprès duquel Vous devrez gérer Votre nom de domaine directement.

## Modifications des informations relatives aux contacts

La mise à jour des informations d'un contact associé à un nom de domaine en .DK via Votre interface Gandi n'est pas répercutée automatiquement au Registre du .DK et ne peut pas être effectuée par Gandi. En application des règles relatives aux .DK, pour être effective au Registre, **la mise à jour doit être effectuée par Vous via l'interface du Registre.**

## Remboursement

En tout état de cause, Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement si Votre nom de domaine est détruit par le Registre.

## Article .DK.4. Durée d'enregistrement

La durée d'enregistrement est de 1 an, pour éviter la destruction d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **au moins 26 jours avant la date d'Expiration.**

## Article .DK.5. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur :  
<https://www.gandi.net/domain/price/detail/dk>

## Article .DK.6. Stockage des données personnelles

Vous acceptez que le Registre du .DK accède à Vos données personnelles et les rende publiques dans une base de données [Whois](#).

Les particuliers (personnes physiques) peuvent choisir de ne pas divulguer des données personnelles dans la base de données publique Whois du Registre sur demande au Registre et sous certaines conditions exposées à l'adresse suivante :

- Politique de confidentialité des données personnelles :  
<https://www.dk-hostmaster.dk/english/laws-conditions/privacy-policy/data-privacy-policy/>

Les personnes physiques dont le nom et l'adresse sont protégés dans le registre d'état civil du Danemark bénéficient d'une anonymisation dans la base de donnée Whois du Registre.

Les données personnelles protégées peuvent être divulguées par le Registre du .DK, sur demande avec un intérêt légal démontré (ex: en cas de procédure alternative de résolution des litiges ...) :

- Procédure de divulgation :  
[https://www.dk-hostmaster.dk/fileadmin/filer/pdf/Procedure\\_for\\_disclosing\\_data.pdf](https://www.dk-hostmaster.dk/fileadmin/filer/pdf/Procedure_for_disclosing_data.pdf)

Le Registre du .DK est tenu de transmettre les données personnelles collectées à une institution dépositaire désignée pour une période indéterminée. En règle générale, le Registre supprime toutes les données personnelles relatives à un nom de domaine de ses bases de données au plus tard 5 ans après la destruction du nom de domaine.

## Article .DK.7. Règlement des litiges

Le Registre du .DK a mis en place une procédure alternative de résolution des litiges (« Complaint Board ») spécifique pour les domaines en .DK, à laquelle Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve :

- Explications :  
<https://www.dk-hostmaster.dk/english/complaints/the-complaints-board>
- Règles et organisme régulateur :  
<https://www.domaeneklager.dk>

Le Registre du .DK a également mis en place une procédure de suspension dans certains cas d'utilisation manifestement illicite :  
<https://www.dk-hostmaster.dk/english/complaints/suspension>

## Article .DK.8. Transfert (changement de Registrar)

La demande de transfert s'initie via Notre Interface. Ensuite veuillez contacter Notre service clientèle pour finaliser Votre demande de transfert (procédure spéciale).

Avant toute demande, assurez-Vous que Votre domaine **n'expire pas dans moins d'1 mois.**

Selon les règles techniques du Registre, il n'est pas possible de verrouiller un domaine en .DK contre les transferts.

Le transfert d'un nom de domaine en .DK ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

## Article .DK.9. Changement de propriétaire

Le changement de propriétaire s'initie en ligne depuis le site du Registre. Veuillez remplir le [formulaire](#) de changement de propriétaire en ligne, l'imprimer et le signer, puis l'envoyer au

Registre par courrier, fax ou email. Ensuite veuillez contacter Notre service clientèle pour finaliser le changement de propriétaire.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine en .DK ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

#### **Article .DK.10. Processus de destruction**

**25 jours avant la date d'Expiration**, Gandi relâche le domaine au Registre. Tous les services techniques éventuellement

associés au nom de domaine sont alors désactivés. Le domaine n'est alors **plus renouvelable ni restaurable**, il sera détruit par le Registre, et deviendra disponible à l'enregistrement sur la base du « premier arrivé premier servi ».

#### **Article .DK.11. Droit de rétractation**

En application de la loi danoise sur les contrats des consommateurs (forbrugeraftaleloven), Vous reconnaissez qu'en effectuant une demande d'enregistrement d'un nom de domaine en .DK Vous renoncez à Votre droit de rétractation.

*-fin de l'annexe .DK-*